

INFIRMIER



PRÉREQUIS

- Avoir au minimum 18 ans au moment de l'examen
- Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailler handicapé).
- Être titulaire du BAC ou l'équivalent et avoir validé la 1ère année de formation à l'Institut de formation en soins infirmiers.

Angela, ancienne apprentie, partage son expérience en vidéo



DURÉE DE FORMATION

3 ans

2100 HEURES

de formation théorique

LIEUX DE FORMATION

- Montpellier
- Narbonne
- Millau
- Rodez
- Mende
- Alès

TAUX DE RÉUSSITE (2023)

100%

DIPLÔME

Diplôme d'État

(grade licence) Niveau 6

LE RÔLE DE L'INFIRMIER

Il évalue l'état de santé d'une personne, analyse les situations de soins et conçoit un projet de soins personnalisé.

Il planifie, réalise et évalue des soins préventifs, curatifs ou palliatifs, met en œuvre les traitements prescrits et accompagne les patients et leurs proches tout au long du parcours de soins.

Membre clé de l'équipe pluriprofessionnelle,

il coordonne les intervenants, contribue à l'éducation à la santé et veille en permanence à la qualité, la sécurité et la continuité des soins.

VOUS VOULEZ ÊTRE AU CŒUR DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Découvrez un métier d'avenir dans un secteur qui recrute !



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

04 67 69 04 36 

contact@cfa-sanitaire-social.com 

www.cfa-sanitaire-social.com 

Contactez-nous

INFIRMIER

LE CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation contient 4 familles de stage :

- Soins de courte durée.
- Soins en santé mentale et psychiatrie.
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation.
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

POURSUITE D'ÉTUDE

Spécialisations IBODE, IAD, Puériculture, École des cadres de santé

QUEL COÛT POUR MA FORMATION ?

La formation est gratuite pour l'apprenti(e)

Art. L.6211-1 et L.6221-2 du code du travail

Loi 2018-771 du 05/09/2018 Art-11

QUELS EMPLOYEURS ?

- **Secteur hospitalier** : centres hospitaliers (CH), centres hospitaliers universitaires (CHU), cliniques privées (CP).
- **Soins de suite et réadaptation** : centres de rééducation fonctionnelle (CRF), établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR).
- **Médico-social** : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME).
- **Santé publique et prévention** : services de protection maternelle et infantile (PMI), médecine scolaire (EN), médecine du travail (MT), centres de vaccination.
- **Intervention à domicile** : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), services d'hospitalisation à domicile (HAD).
- **Associatif et humanitaire** : ONG, Croix-Rouge française (CRF), Médecins du monde (MDM).



En savoir + : www.francecompetences.fr
RNCP39923 - DE - Infirmier

QUELLES SONT LES MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

- **Observer, recueillir les données cliniques** et poser un diagnostic infirmier.
- **Planifier, réaliser et évaluer les soins** en adaptant protocoles et priorités.
- **Mettre en œuvre les actes diagnostiques / thérapeutiques** et organiser l'administration des traitements.
- **Surveiller l'évolution clinique** (douleur, paramètres vitaux, risques) et agir en urgence si besoin.
- **Informar, éduquer et accompagner la personne** et son entourage (prévention, ETP).
- **Coordonner les soins et transmettre les informations** pour assurer la continuité interprofessionnelle.
- **Gérer les dispositifs médicaux**, produits et matériels (hygiène, traçabilité, vigilances).
- **Accueillir, encadrer et former stagiaires et nouveaux professionnels** ; participer à la veille et à la recherche.

Je candidate



Étape 1

Préinscription



Étape 2

Inscription à une réunion d'information en visioconférence

Les partenaires